



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال@E+ +٠٢٣٠٠٥٤١ | ٥٣٠٨٠٣ | ٢٤٨٣٠١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 05/11/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de la société « VEOLIA ENVIRONNEMENT »

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 5 novembre 2021 le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de la société « VEOLIA ENVIRONNEMENT » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 11 572 227 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : VEOLIA SERVICES A L'ENVIRONNEMENT MAROC, VEOLIA ENVIRONNEMENT INDUSTRIE MAROC, AMENDIS, REDAL, AMANOR, VEOS DECHETS DANGEREUX et COMPAGNIE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES DU MAGHREB.

La période de souscription s'étalera au Maroc du 8 au 9 novembre 2021.

Le prix de souscription est fixé à 22,20 euros soit 234,2 dirhams.

Le prospectus définitif est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « Sequoia Relais 2021 » et le compartiment « Plus 2021 » du FCPE « Sequoia Plus » et leurs règlements ;
- Le règlement du PEGI de Veolia Environnement et ses annexes ;
- Le document d'enregistrement universel 2020 déposé auprès de l'AMF le 17/03/2021 sous le numéro D.21-045 ;
- Le rapport financier semestriel 2021.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus, à Attijari Finances Corp et sur le site internet de « VEOLIA ENVIRONNEMENT ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/050/2021

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma